LES

RELATIONS DE LA GRANDE CHARTREUSE AVEC SES VOISINS DE 4084 A LA FIN DU MOYEN AGE

PAR

MARGUERITE MOLLARD

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Nous nous efforçons de dégager quelles étaient les préoccupations constantes des Chartreux dans leurs relations avec leurs voisins. Au premier rang de ces préoccupations, il faut placer leur souci d'isolement et les règles de conduite qui en découlent : éviter la dispersion des biens, la copropriété, les interpénétrations de droits.

PREMIÈRE PARTIE
LES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ LAÎQUE

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS AVEC LES SEIGNEURS D'ENTREMONT.

La seigneurie d'Entremont, grâce à sa situation géographique, qui lui permettait une politique de bascule entre la Savoie et le Dauphiné, était puissante. Voisine de cette non moins puissante seigneurie collective qu'était la Grande Chartreuse, elle se heurta inévitablement à cette dernière. Les dissensions portèrent sur les limites des domaines, sur des droits de pâturage et des droits de juridiction.

Quelle fut l'attitude des seigneurs d'Entremont au cours de ces dissensions? Au xII^e, au xIII^e et au début du xIV^e siècle, ils acceptent l'arbitrage des évêques de Grenoble et c'est toujours la Grande Chartreuse qui obtient gain de cause; ils sont même, quelquefois, acculés à d'humiliants désaveux. Dans la deuxième moitié du xIV^e siècle, la famille d'Entremont se révèle violemment hostile à la Grande Chartreuse et Aymar, profitant de la faveur que lui témoignaient ses suzerains, le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, attaque à main armée le couvent lui-même. Il ne vient à résipiscence que sur l'intervention du roi de France.

Quelle fut la réaction des Chartreux devant les difficultés suscitées par la famille d'Entremont? Ils recourent à l'arbitrage de l'évêque de Grenoble toutes les fois que cela est possible, sinon, ils requièrent l'intervention des suzerains de la seigneurie d'Entremont. Jamais ils n'acceptent de subir un préjudice, même moral, et, lorsque les seigneurs d'Entremont adoptèrent une attitude violente, ils leur opposèrent une ténacité inébranlable.

CHAPITRE II

LES RELATIONS AVEC LES SEIGNEURS DE MOINDRE IMPORTANCE.

Les relations des Chartreux avec les autres seigneurs voisins de la Grande Chartreuse furent-elles semblables?

Il faut distinguer trois périodes. Depuis l'arrivée de saint Bruno jusqu'au xive siècle, les seigneurs, bien disposés pour les nouveaux venus, que l'évêque de Grenoble protège, sont dévoués aux Chartreux. Aussi contribuent-ils, d'abord, à constituer le domaine cartusien lui-même, de 1097 au milieu du xiie siècle, ensuite, au xiiie siècle, à faire de la Grande Chartreuse un puissant propriétaire.

Dans la deuxième période, l'attitude des seigneurs se définit moins nettement. Le développement du domaine cartusien les inquiète et, surtout, multiplie les points de contact avec leurs possessions; d'où de nombreux conflits. Toutefois, les sentiments bienveillants qui subsistent encore permettent de trouver, la plupart du temps, une solution amiable de ces conflits.

La troisième période est une ère de véritable hostilité et de procès. La vigueur des réactions cartusiennes répond à l'âpreté des revendications seigneuriales.

CHAPITRE III

LES RELATIONS AVEC LES CHATELAINS.

L'extension du domaine cartusien mit en contact

constant les Chartreux avec les châtelains, premiers rouages administratifs de la société féodale.

Jusqu'au début du xive siècle, les châtelains sont, à l'égard des Chartreux, soit des auxiliaires dévoués, soit des arbitres impartiaux, parfois simples rouages administratifs. En tout cas, jamais hostiles.

Au xive siècle, le développement territorial de la Grande Chartreuse transforme complètement ces relations. Quand un seigneur cède une terre aux Chartreux, cela équivaut à déposséder le châtelain, sinon de la terre, du moins des revenus qui y sont attachés. Aussi les châtelains, ou bien se rangent aux côtés des adversaires des Chartreux, ou bien en sont euxmêmes les adversaires. Ils n'hésitent pas, à l'occasion, à contrecarrer les ordres de leurs suzerains pour tenter, par les moyens les plus variés, de réduire les droits des Chartreux, voire de les évincer parfois de leurs pâturages et de leurs forêts.

Les Chartreux, eux, preuves en main, en appellent toujours aux suzerains des châtelains; ils ne sont, d'ailleurs, intransigeants que dans la mesure où cela est indispensable pour tenir en respect leurs adversaires.

Ce sont, en fin de compte, des oppositions d'intérêts qui expliquent le renversement d'attitude des châtelains vis-à-vis de la Grande Chartreuse.

CHAPITRE IV

LES RELATIONS AVEC LES HABITANTS GROUPÉS EN COMMUNAUTÉS.

Formées, au xive siècle, dans le dessein précis de revendiquer certains droits à l'encontre des Chartreux, les communautés villageoises adoptent d'abord une procédure régulière; aussi les conflits se terminent-ils paisiblement; puis, délaissant les voies pacifiques, elles en arrivent aux actes de violence, et, à la fin du xive siècle, faisant alliance avec d'autres ennemis des Chartreux, il leur arrive de former de véritables conjurations.

Quelle est, en regard, la conduite des Chartreux? Quand la procédure est régulière, ils ne se refusent pas à transiger; mais, devant les violences, ils se montrent inflexibles, en appellent au comte de Savoie et au dauphin de Viennois et, grâce à leurs preuves écrites, ils triomphent.

CHAPITRE V

LES RELATIONS AVEC LES HABITANTS ISOLÉS. LES DIFFÉRENDS ET LES CONFLITS.

Les conslits étaient inévitables : les habitants, qui voyaient la Grande Chartreuse acquérir sans cesse des biens aux alentours des villages s'estimaient menacés et avaient la prétention de continuer à jouir de ces biens devenus propriété cartusienne. Les conflits concernèrent principalement les forêts, les pâturages, les droits de passage, les droits de pêche.

Les Chartreux avaient facilement raison d'adversaires isolés et n'agissant qu'au gré des circonstances, mais les conflits renaissaient sans cesse. Pourtant, les Chartreux ne refusaient pas de justes concessions et, s'ils imposaient parfois de lourdes amendes, ils en exigeaient rarement le paiement immédiat : la menace restait suspendue sur les délinquants.

CHAPITRE VI

LES RELATIONS AVEC LES HABITANTS ISOLÉS. LES BONNES RELATIONS.

A côté de ces conflits et dans le même temps, habitants et Chartreux entretenaient des relations amicales. D'une part, les Chartreux trouvèrent dans les habitants des serviteurs pour leurs travaux, pour la défense de leurs biens; des témoins pour prouver leurs droits et des auxiliaires qui, par des donations et des ventes, contribuèrent à l'agrandissement du domaine cartusien. De leur côté, les Chartreux intervenaient pour rétablir la paix entre les habitants et agissaient souvent en généreux bienfaiteurs.

CHAPITRE VII

LES RELATIONS PROVOQUÉES PAR L'EXISTENCE DES MINES DE BOVINANT.

Les mines de fer de Bovinant furent la source de dissicultés avec les habitants voisins de 1112 à la fin du xive siècle. Il ne s'agissait pas pour les Chartreux de se réserver l'exploitation des mines de fer : ils ne se pratiquèrent, en esset, à l'industrie du fer, quoi qu'on en ait dit, qu'à la fin du xive siècle. Les Chartreux ne désiraient qu'une chose : préserver leur isolement, éviter les intrusions étrangères dans leur domaine et les troubles qui ne manqueraient pas d'en résulter; c'est cette volonté, seule, qui explique l'énergie, et, parsois, la sévérité, avec laquelle ils poursuivent ceux qui s'obstinent à exploiter le fer contre leur gré.

DEUXIÈME PARTIE LES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS AVEC LES HOSPITALIERS.

Après avoir établi une commanderie à la lisière du domaine cartusien, les Hospitaliers pénétrèrent peu à peu jusqu'au cœur du massif : cette intrusion détermina une tension de plus en plus hostile entre les deux ordres.

Les Chartreux tentèrent, dès l'abord, de s'opposer à l'implantation des Hospitaliers dans le mandement des Échelles, mais ils ne purent les empêcher, en 1260, d'acquérir la châtellenie des Échelles. Puis, de 1260 à la fin du xiiie siècle, ils se bornent, faute de mieux, à sauvegarder leurs droits. Mais les Hospitaliers accroissent leurs puissances; aussi, au xive siècle, les conflits éclatent-ils, et, à la fin du siècle, les Hospitaliers vont jusqu'à faire cause commune, subrepticement, avec les populations contre la Grande Chartreuse qu'ils n'attaquent jamais ouvertement. Ils sont aussi acharnés qu'habiles.

CHAPITRE II

LES RELATIONS AVEC LES CISTERCIENS.

Toutes différentes furent les relations avec les Cisterciens. Grâce aux liens unissant les premiers Chartreux à Robert de Molesmes et à ses successeurs, grâce aussi à la similitude des deux ordres, ces relations ne furent jamais hostiles. Quand, au x11e siècle, trois abbayes cisterciennes, Bonnevaux, Hautecombe, Tamié, s'installèrent au voisinage des possessions cartusiennes, des difficultés naquirent, soulevées surtout par les agents subalternes des deux ordres. Abbés cisterciens et prieurs de la Grande Chartreuse unirent toujours leurs efforts pour maintenir la concorde et l'amitié.

CHAPITRE III

LES RELATIONS AVEC LES CHALAISIENS.

Non plus au voisinage du massif cartusien, mais à son cœur même, s'installa, au début du xiie siècle, un monastère qui devint chef d'ordre, Chalais. Chalais accepta d'abord la tutelle morale de la Grande Chartreuse, puis tenta de s'y soustraire en s'agrégeant à d'autres ordres puissants. Sa conduite hésitante et maladroite permit aux Chartreux de s'opposer victorieusement au développement de Chalais hors de leur tutelle, et, finalement, en 1303, ils l'absorbèrent. Pouvait-il en être autrement, et, de ces deux ordres si voisins par la situation géographique, n'était-ce pas le moins puissant et le moins habile qui devait disparaître?

CHAPITRE IV

LES RELATIONS AVEC LE CLERGÉ SÉCULIER.

Les relations de la Grande Chartreuse avec le clergé séculier sont amicales. Les desservants des villages voisins, placés souvent sous sa tutelle, conquis par son indiscutable prestige moral, accroissent par des dons les biens cartusiens. Les Chartreux répandent les générosités, contribuent à entretenir les églises. Hors du massif, d'autres membres du clergé sollicitent la protection de l'ordre cartusien.

TROISIÈME PARTIE LES PROTECTEURS DES CHARTREUX

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS AVEC LES ÉVÊQUES DE GRENOBLE.

Les évêques de Grenoble furent des protecteurs d'autant plus bienveillants qu'un évêque de Grenoble présida à la naissance de l'ordre, et ils furent parmi les meilleurs artisans de son développement. Aussi, non seulement ils protègent l'intégrité du domaine, les privilèges de l'ordre et accroissent ses biens, mais surtout ils défendent les Chartreux contre tous ses voisins, quels qu'ils soient. Enfin, ils s'efforcent d'aplanir toutes les difficultés avec les autres ordres religieux. Ils sont véritablement les protecteurs-nés des Chartreux.

CHAPITRE II

LES RELATIONS AVEC LES COMTES DE SAVOIE ET LES DAUPHINS DE VIENNOIS.

Un rôle analogue est joué par les comtes de Savoie

et les dauphins de Viennois. Eux aussi, ils aident l'ordre dans ses débuts. Établi sur leur terre, ils lui accordent des privilèges et le défendent contre les entreprises de leurs propres vassaux. Attentifs à ce que les libéralités qu'ils accordent à d'autres maisons religieuses ne nuisent pas à la Grande Chartreuse, ils assurent, comme les évêques de Grenoble, les conditions les plus favorables au développement matériel et moral de l'ordre. Leur sollicitude ne fut jamais en défaut.

CONCLUSION

Dans leur manière d'agir avec leurs voisins lorsqu'ils sont en désaccord plus ou moins grave, les Chartreux:

1º transigent volontiers lorsque les principes ou le prestige de l'ordre ne sont pas en cause;

2º dans le cas contraire, ils ne transigent jamais, ils résistent aussi longtemps qu'il le faut, invoquent l'autorité des suzerains de leurs adversaires, leurs propres protecteurs, voire le roi de France. Ils triomphent toujours, et ils aiment à donner à leur succès un éclat ou une solennité de vertu exemplaire;

3º pour la procédure, des archives à jour et minutieusement tenues les inclinent à donner la préférence aux preuves écrites. Aussi consignent-ils volontiers dans un acte la conclusion de litiges même peu importants;

4º ils eurent l'habileté de se concilier et de conserver toujours l'amitié tutélaire de trois puissants personnages : l'évêque de Grenoble, le comte de Savoie, le dauphin de Viennois ;

5º rien dans les recherches que nous avons faites ne nous permet d'affirmer qu'ils aient été injustes pour leurs voisins et qu'ils les aient opprimés.

D'autres raisons, d'ordre matériel et psychologique — l'accroissement du domaine et le fait qu'ils triomphaient toujours de leurs adversaires — expliquent les relations hostiles et l'animosité que nous avons dû constater.

APPENDICE

Examen d'une controverse récente : les Chartreux ont-ils été des pionniers, les colonisateurs du pays qu'ils vinrent habiter en 1084 et, pour leurs voisins, des initiateurs à une vie et à des méthodes agricoles nouvelles?

PIÈCES JUSTIFICATIVES

